

Tenue de livres et la comptabilité

Comment consultez les dépôts directs en attente d'envois vers votre institution financière?

Afin de consulter les dépôts directs en attente, cliquez sur le menu "Dépôts Directs" sous le menu "Comptabilité". Cette liste présente l'historique des fichiers de dépôts directs qui ont précédemment été envoyé vers votre institution financière.

En sélectionnant ce module, une notification vous informera du nombre de dépôts directs qui sont en attente d'être généré.

 1 transaction(s) en attente, cliquez sur le + pour générer un fichier de dépôt direct 

Si vous ne voyez pas cette notification, c'est que vous n'avez pas de dépôt direct en attente. Voici une liste de FAQ qui vous explique comment utiliser les dépôts directs avec Actif.

- [Comment configurer les dépôts directs avec Actif ?](#)
- [Comment produire des dépôts directs avec AGEM-BOOKS ?](#)



Comme la notification l'indique, cliquez sur le  afin de générer un nouveau fichier de dépôt direct.

Choisissez le type de fichier de dépôt direct que vous souhaitez produire (fournisseur ou employé) et cliquer sur "Envoyer".

Cochez ensuite tous les dépôts directs en attente que vous souhaitez inclure dans le fichier et cliquez sur "Envoyer".

Vous verrez apparaître un nouveau fichier de dépôt direct dans la liste. Cliquez sur l'icône 

pour le télécharger et l'envoyer à votre institution financière.

Avis de dépôt direct

Vous pouvez aussi cliquer sur l'enveloppe afin d'envoyer un courriel aux destinataires du dépôt direct afin de leur informer du paiement. Un document pdf sera joint à ce courriel démontrant les factures qui ont été payées avec ce dépôt.

Historique des dépôts directs

En cliquant sur le menu Comptabilité, Dépôt direct, vous obtiendrez l'Historique des dépôts directs. En cliquant sur son numéro, vous obtiendrez plus de détails soit les dates de paiements et de transactions, le compte comptable affecté et le nom du receveur, la référence et le montant ainsi que le grand total du dépôt direct.

Note : Les transactions dans un fichier point tfe ne peuvent pas dépasser 30 jours, (dans le passé ou le futur).

Note : Afin de générer un dépôt direct, il faut insérer une transaction de paiement dans le système sur laquelle le dépôt direct va se baser. Il est donc normal qu'une facture payé par dépôt direct soit

Tenue de livres et la comptabilité

marqué comme étant payé même si tu n'as pas générer le fichier, car le dépôt direct a été généré et placer en attente pour le prochain fichier. Donc, si on envoies le dépôt direct et celui-ci est refusé à la banque, on peut supprimer le paiement du client pour indiquer que le dépôt direct n'a pas fonctionné et que la facture soit de nouveau non payé.

Référence ID de l'article : #1238

Auteur : Actif

Dernière mise à jour : 2023-11-23 14:34